



Vélo-Cité 63

Association reconnue d'intérêt général

Affiliée à la Fédération nationale des usagers de la bicyclette (FUB)

Centre des associations / 21, rue Jean Richepin / 63000 CLERMONT-FERRAND

velocite63@free.fr - <http://www.velocite63.net>

Clermont-Ferrand, le 22 mars 2011

Monsieur le Directeur général,

Nous avons bien reçu votre courrier Mktg/EG/11/017 du 21 mars et nous vous en remercions.

Sur le fonds, nous ne contestons nullement les choses. Les vélos ne doivent pas circuler sur la voie du tram. Néanmoins, ils doivent pouvoir le faire sur les portions suivantes :

- rue du Creux de la Chaux + franchissement de l'intersection avec le boulevard Bingen et rabattement vers l'avenue Léon Blum
- rue Gonod,
- place de Jaude,
- avenue des Etats-Unis,
- rue Montlosier jusqu'à l'amorce de la piste cyclable.

Nous vous demandons de bien vouloir étudier ces propositions, avec le SMTC.

Contrairement à ce que vous écrivez, nous pensons que la T2C a vocation à prendre parti pour tous les modes de transport alternatifs à l'automobile, dans son intérêt commercial d'une part, pour des raisons écologiques et sociétales d'autre part. Une telle prise de position aurait en outre permis d'éviter cette forme de campagne ...

Sur la forme, justement, vous comprendrez aisément notre réaction à la découverte de votre campagne quand vous aurez pris conscience que la cause que nous défendons – se déplacer en ville à vélo plutôt qu'en voiture, EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES TC – est très difficile à faire progresser au sein de notre agglomération. Nous n'avons pas besoin qu'un organisme, a fortiori responsable d'un service public de transport alternatif à l'automobile, affiche une cycliste flanquée d'une barre de funambule, roulant sur le rail du tram et avec le sourire !

Il est regrettable que la T2C assimile les cyclistes urbains à des « acrobates » kamikazes et inciviques, d'autant plus que ces derniers sont majoritairement usagers des TC ! Le service « Com' » de la T2C aurait peut-être pu nous consulter ou, à tout le moins, observer davantage de neutralité, de discernement, de sérieux et de retenue, à l'image des messages diffusés par les agglomérations de Nantes, Lyon et Toulouse ...

Sachez enfin que, dans le contexte actuel de sensibilisation à l'écologie et à la maîtrise de l'énergie, votre campagne a soulevé l'étonnement voire le dépit, y compris chez des personnes ne se déplaçant pas à vélo et/ou des médias.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, en l'expression de nos sentiments distingués.

Pour Vélo-Cité 63,
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gesland', written in a cursive style.

David GESLAND

Monsieur Tarik CHBICHEB
Directeur général de la T2C
17, boulevard Robert-Schuman
63000 CLERMONT-FERRAND